

LES RENCONTRES DE L'OZP

OZP

Association
Observatoire des zones prioritaires
20, rue Henri Barbusse - 92230 GENNEVILLIERS
01 47 33 17 93
ozp.ass@wanadoo.fr

n° 19 – mars 2000

L'excellence en ZEP et REP

Compte-rendu de la réunion publique du 29 mars 2000

Intervenant : **Gérard Chauveau**, chercheur
à l'INRP, membre du CRESAS

Présentation du thème, introduction

Avant l'intervention de G. Chauveau, Francine Best rappelle le contexte, le principe fondateur des ZEP : retrouver l'égalité pour des enfants, des élèves qui se trouvent en situation inégalitaire par rapport aux autres, en situation de quasi-exclusion par rapport à la société. Appliquer le principe d'égalité a toujours consisté à viser un rééquilibrage des chances d'accès au savoir, d'appropriation du savoir.

Comment situer le souci d'excellence dans ce contexte ? G. Chauveau est celui qui, il y a plus de 10 ans, a lancé la notion d'excellence dans les ZEP, en disant que "plus" pour les ZEP ça ne suffit pas, il faut parler d'excellence.

F. Best propose donc d'approfondir d'abord, avec G. Chauveau, les notions d'excellence, et de "pôles d'excellence", avant de revenir, au cours du débat, aux questions d'égalité et d'équité.

Parler d'excellence c'est aussi en effet rencontrer un certain nombre d'obstacles idéologiques et pédagogiques : excellence et compétition, est-ce que cela va ensemble ? la compétition, la concurrence entre les élèves n'est-elle pas un danger ? le rapport entre excellence et élitisme, cela est-il compatible avec l'esprit des ZEP ?... l'excellence est une notion qui pose de véritables questions de fond.

Intervention de Gérard Chauveau

G. Chauveau rappelle que, en tant que chercheurs, lui même et son équipe se sont intéressés aux ZEP depuis leur création, il y a 18 ans, et ont particulièrement étudié les différentes politiques ZEP qui ont été mises en œuvre et, surtout, leurs effets sur le terrain, sur un certain nombre de terrains. L'idée d'excellence est apparue à la fin des années 80, chez plusieurs chercheurs, mais aussi chez certains pilotes, sur certains terrains.

Pour l'équipe de recherche de G. Chauveau, le souci d'excellence est né du **refus de trois constats**.

- Constat d'une tendance, particulièrement "lourde" dans certaines ZEP, conduisant l'école ZEP à être "l'école de la zone", avec tous les phénomènes de relégation, de ségrégation, de ghettoïsation entraînant la mise en place d'un véritable **"apartheid scolaire"**.

Introduire la notion d'excellence semblait faire barrage à cette tendance.

- Constat que l'idée première de la politique ZEP - la discrimination positive - se réduisait dans la majorité des cas à l'attribution de quelques compensations (**"saupoudrage" de quelques moyens**) qui ne changeait pas grand chose.

Il semblait nécessaire de relancer cette notion de discrimination positive, de lui faire "passer la vitesse supérieure" : ne plus se contenter de "donner plus à ceux qui ont moins" mais introduire aussi un changement qualitatif. C'est ce que vise l'excellence.

- Constat de la **"monopolisation" de l'excellence par certains**, à savoir, dans l'école, par une partie des élèves et leur famille, mais aussi par une partie des enseignants, ceux qui se retrouvaient dans les filières dites "d'excellence" et ceux qui s'autoproclamaient "les enseignants de l'excellence".

Le souci de l'équipe était d'affirmer le droit à l'excellence pour tous ainsi que l'existence d'autres formes d'excellence, y compris chez des enseignants de ZEP (on peut dire par exemple de certains maîtres de CP dans les banlieues de la région parisienne, dont 90% des élèves savent lire en fin de CP, que ce sont des maîtres d'excellence).

L'excellence, seule solution pour les ZEP

Deux idées-forces donc, depuis 10 ans : l'excellence seule solution pour les ZEP, le droit à l'excellence pour tous

Cette idée d'excellence est aujourd'hui reprise, y compris par le Ministère (cf. circulaire du 24/02/2000), mais la problématique sous-jacente est complexe, si l'on examine les objectifs poursuivis.

La notion d'excellence peut, en effet, recouvrir 3 logiques différentes :

- 1 - Démocratisation du recrutement de "l'élite scolaire", en implantant des classes prépa et des filières d'excellence dans les lycées et collèges ZEP.
- 2 - Mise en place de "pôles d'excellence", comme moyen d'assurer la mixité sociale dans des établissements scolaires ZEP, d'éviter les phénomènes d'évitement (assez dramatiques dans certains lieux), en les rendant attractifs.
- 3 - Démocratisation de l'ensemble du système scolaire dans les quartiers populaires en assurant un réel "plus" pour l'accès au savoir pour tous.

Même si chacune a sa légitimité, il est important de bien distinguer ces 3 logiques, pour éviter la confusion de certains discours autour de l'idée d'excellence.

C'est dans la troisième perspective que se situe, pour sa part, G. Chauveau. C'est donc de démocratisation des savoirs et des conditions de la réussite scolaire pour tous qu'il va essentiellement traiter dans la suite de son intervention.

Définir l'excellence...

Voici quelques éléments de la manière dont il définit l'excellence : d'abord une série de refus, comme il l'a expliqué précédemment (cf. ci-dessus), ensuite l'excellence prise, non pas dans le sens institutionnel et élitiste ("prix d'excellence"), mais dans son sens "premier" : essayer de viser la qualité supérieure pour tous.

Pour cela, créer des pôles d'excellence ne suffit pas ; il faudrait plutôt s'orienter vers la création de "zones d'excellence pédagogique", affirmer que tous les élèves scolarisés en ZEP ont droit à certaines formes d'excellence pédagogique.

Deuxième point important de la définition : **l'idée de l'excellence est indissociable de l'idée d'intelligence.**

La préoccupation première doit être la centration sur les apprentissages scolaires, la centration sur les apprenants ou, plus exactement, sur "l'apprendre", c'est à dire sur la mise en activité intellectuelle des élèves (ce qui n'est pas la même chose que la centration sur les programmes...), la centration sur les prestations que l'on va offrir aux élèves (excellence didactique).

Il faut privilégier les prestations pédagogiques susceptibles de susciter l'activité intellectuelle, dans la lecture, les activités scientifiques, les activités réflexives, etc. Pourquoi pas des clubs d'astronomie, des ateliers scientifiques, des ateliers de philosophie...?

L'excellence associée à l'idée de **la qualité pour tous**, c'est là le coeur du problème. La mise en place de pôles d'excellence présente en effet le même risque que la formule de 1985 "80% d'une classe d'âge au bac", car si l'on ne va pas au delà de ce genre de formule, on peut développer un système scolaire qui vise la réussite de 80% en laissant complètement tomber les 20% restant qui seront les illettrés de demain.

Avec les pôles d'excellence, on court de la même façon le risque qu'existent des îlots d'excellence dans des ZEP où domine par ailleurs une médiocrité pédagogique.

Excellence ou pôles d'excellence doivent donc nécessairement aller de pair avec l'exigence d'une certaine qualité, d'un certain seuil de qualité pour tous, sinon on va recréer à l'intérieur des ZEP l'école à deux vitesses, l'école inégalitaire etc.

Une politique d'excellence pédagogique

Une politique d'excellence pédagogique, didactique, pour les ZEP, implique de définir un certain nombre d'objectifs minimaux obligatoires, une sorte de "savoir minimum garanti" pour tous, ce qui suppose trois conditions incontournables, sortes de "pré-requis" d'une véritable politique de l'excellence :

- Qualité des personnels pédagogiques (ce qui renvoie aux problèmes souvent évoqués : stabilité, solidité, formation, mobilisation, engagement des enseignants de ZEP...)
- Qualité des contenus (recentrage sur les apprentissages)
- Qualité des conditions de vie et de travail (collèges à taille humaine par exemple)

Si ces trois points ne sont pas visés et obtenus, il y a peu d'intérêt à parler de pôles d'excellence.

Quand ces bases sont acquises, une fois que l'on a assuré la "qualité minimale obligatoire", **un pôle d'excellence c'est la recherche de la qualité maximale.**

Cette recherche peut porter sur toutes sortes de domaines :

- Qualité des bâtiments : l'excellence n'est pas possible sans la beauté
- Qualité des équipements pédagogiques : implanter dans les établissements ZEP le plus possible de BCD, de CDI de qualité (ce qui inclut la qualité du personnel encadrant), de laboratoires informatiques, de laboratoires de langues, de salles scientifiques...

- Reconnaissance - attribution - d'un statut d'excellence à certains enseignants (multiplication des écoles d'application en ZEP, reconnaissance de la qualité du travail opéré par certaines équipes pédagogiques en attribuant aux enseignants le statut de maîtres formateurs, par exemple).
 - Excellence dans les structures : implantation de structures dites d'excellence dans les établissements ZEP (sections sport-études, classes européennes... dans les collèges, classes prépa dans les lycées...).
 - Recherche d'excellence dans les actions "extraordinaires" (en veillant à ce qu'il ne s'agisse pas pour autant d'actions "paillettes") : stages intensifs en langues étrangères, en sciences, en lecture (cf. en primaire les classes de découverte lecture ou sciences, les classes patrimoine...) ; multiplication de ce genre d'actions, à condition qu'il y ait un contenu didactique solide.
 - Recherche de partenariats intellectuels de haut niveau, de grande qualité, avec les musées par exemple ; mais, là encore, il ne doit pas s'agir d'actions marketing, spectaculaires, mais d'un vrai travail entre les professionnels de l'école et les professionnels pédagogiques de ces équipements culturels, d'un vrai travail de partenariat intellectuel avec des structures et des équipements de haut niveau .
- On pourrait citer aussi les partenariats scientifiques du type "main à la pâte" etc.

La recherche de l'excellence peut aussi être faite dans d'autres domaines, "hors l'école" proprement dite :

- Dans le péri-scolaire : les clubs "coup de pouce" mis en place à Colombes et à St Denis font par exemple partie de l'excellence,
- En direction des adultes : implantation d'antennes des CRDP dans les ZEP...

L'existence de pôles d'excellence en direction des professionnels, par la requalification du quartier, a aussi un effet sur ses habitants.

On peut aussi réfléchir à l'existence de centres de ressources, de lieux de formation pour les parents eux-mêmes, proposer des conférences, des colloques...

La liste n'est pas exhaustive !

Intervention de Didier Bargas (IGEN)

Dans le cadre de ses missions, D.Bargas a pu observer l'existence d'un pôle de réussite, dans un collège de la ZEP de Brest.

La réussite a été essentiellement appréciée selon deux critères.

- **Les résultats scolaires** : ce collège accueillait des élèves qui, aux évaluations de 6^e, se situaient en moyenne 10 points au dessous de la moyenne nationale, en français et en maths. Or cette cohorte était amenée en 4 ans, avec un très faible taux de redoublement, à un niveau de réussite au brevet supérieur aux moyennes départementales et académiques. Il y avait donc un effet de "rattrapage", particulièrement réussi, par ce collège, et qui se confirmait. Ces élèves, en effet, réussissaient en seconde au moins aussi bien que ceux d'autres collèges.
 - **La vie scolaire** : violence "contenue", existence d'instances de dialogue, de débat, avec les collégiens, sur ce point aussi, situation relativement satisfaisante.
- Quelques facteurs, entre autres, peuvent expliquer cette situation très positive par rapport à d'autres collèges ZEP de Bretagne :
- la forte "présence" du chef d'établissement, dans tous les domaines, dans le collège, mais aussi dans le quartier (il n'hésitait pas à sortir du collège pour aller à la rencontre des parents, pour aller discuter le soir avec les associations de quartier),

- un dynamisme pédagogique, un projet cohérent qui fédérait l'ensemble des enseignants,
- une grande stabilité des enseignants qui, de plus, habitaient à proximité du collège,
- l'ouverture sur l'extérieur : sur les écoles, mais aussi sur les autres collèges (nombreux échanges sur les pratiques),
- l'efficacité de la coordonnatrice (une COP).

Débat

Une partie importante du débat a porté, à partir d'exemples rapportés par divers participants, sur la pertinence, les avantages et les inconvénients de la mise en place de classes et/ou de filières d'excellence dans des établissements ZEP (CHAM, classes européennes, classes bilingues, classes prépa etc.).

- **Classes "d'appel"** : elles garantissent le maintien de la mixité sociale, réduisent sensiblement les phénomènes d'évitement (exemple d'un collège de Rennes) et sont pour certains la seule solution permettant d'éviter la "ghettoïsation" des établissements ZEP. G. Chauveau pointe ce côté positif : la création de filières d'excellence dans les lycées ZEP permet, selon lui, la démocratisation du recrutement de "l'élite", rend les grandes écoles accessibles aux élèves de ZEP (point de vue sur lequel F. Best émet quelques réserves... ces filières dites d'excellence le sont-elles vraiment ? Est-ce un idéal vers lequel on doit tendre ?...).

Ce type de classes qui, le plus souvent, ne font que "cohabiter" avec les autres classes "banales", sans que l'on observe de répercussions sur les résultats scolaires (implantation d'options dites "prestigieuses" - type chinois - dans des collèges du 94), peuvent aussi, parfois, dynamiser l'ensemble de l'établissement : dans un collège de Montreuil les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans une CHAM "diffusent" sur l'ensemble de l'équipe, et les élèves de toutes les classes bénéficient de l'efficacité de ces pratiques.

- **Classes "réservées"** à une certaine élite scolaire et sociale. Elles introduisent au contraire, pour d'autres, la ségrégation au sein même du collège, provoquant chez les élèves qui ne sont pas dans "la bonne classe" (la classe "chouchoutée" où enseignent les "meilleurs" profs, qui est citée en exemple...) un vif sentiment d'injustice, ressenti dès le début de la 6^e.

Plusieurs illustrations de telles "dérives" sont évoquées : ainsi, par exemple, un collège où coexistent une CHAM, plusieurs 6^e avec "dominante" (classes pour lesquelles les élèves sont "triés")...et trois 6^e qui n'ont "rien", qui tendent à être considérées comme des "classes poubelles", selon la formule utilisée par l'intervenante...

Ces situations sont, soulignent certains, fort éloignées de l'idée d'excellence au sens de "réussite pour tous". Une expérience menée depuis un an dans un collège de Marseille semble davantage aller dans ce sens : "faire plus pour tous". Les douze classes de 6^e sont toutes des classes à thème, sans que soit opérée une sélection des élèves ; tous les élèves de CM2 du secteur ont le libre choix d'une activité.

S'est également posée la question du rapport entre l'existence de "**pôles d'excellence**" (du type "partenaires prestigieux") avec le "quotidien", avec la réussite scolaire des élèves.

Divers exemples de jumelages sont évoqués : à Grigny, les effets du jumelage avec le Museum d'Histoire Naturelle sont très différents selon l'implication des équipes enseignantes, de la simple "consommation", sans modification des pratiques à la mise en œuvre, dans les maternelles notamment, à des activités de haut niveau visant réellement la production d'activités intellectuelles chez les élèves.

À Paris, les partenariats établis entre des écoles et le CELSA ou une école d'architecture (intervention d'étudiants dans les classes) semblent très bénéfiques pour les élèves.

Les pôles d'excellence offrent des moyens, des possibilités mais n'ont que peu d'intérêt sans implication des équipes enseignantes et sans modification des pratiques pédagogiques.

A ce propos, plusieurs interventions concernent **les conditions de la mise en œuvre** d'une véritable politique d'excellence.

L'excellence, souligne D. Bargas, doit nécessairement s'appuyer sur l'ambition que les équipes en place ont pour leurs élèves.

Mais un tel travail nécessite beaucoup d'énergie, de réflexion, de concertation, de capacité à s'interroger, à établir (comme cela s'est fait à Brest) un diagnostic partagé... et les équipes n'ont pas toujours l'impression d'être suffisamment aidées dans de telles démarches (pilotage local, formation continuée...).

G. Chauveau insiste une nouvelle fois sur **le caractère politique et idéologique** qui sous-tend ce débat sur l'excellence (le rapport de l'Institution scolaire aux classes populaires) et dénonce, dans la politique ZEP, la coexistence de deux courants tout à fait antinomiques : à côté du courant dont il a été question au cours de cette soirée (ambition, exigence, excellence), se développe, à tous les niveaux de l'institution scolaire (et dans les médias) l'idée selon laquelle "ces enfants là ne peuvent pas apprendre", le but visé n'étant pas, de ce point de vue, les résultats scolaires mais, en premier lieu, la réduction de la violence et de la délinquance.

Le débat, fort animé, était loin d'être clos à la fin de la soirée. F. Best a conclut en évoquant les termes du paragraphe 5 de la circulaire "accompagner, valoriser les ZEP" : c'est ce que fait l'OZP, notamment dans ces réunions publiques... peut-être faudrait-il aussi que certains "politiques" assurent leurs responsabilités en ce domaine.